



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Bonne rentrée à tous !

C'est la rentrée, et avec elle la reprise des réunions avec la direction.

Sommaire

- **Actualités régionales**
Règlement intérieur GEST
Accord restauration
Changement d'horaires maison du don
Réunion CSSCT
- **Actualités Nationales**
Remplacement inopiné
Négociation en cours

Flash info

Vous pourrez retrouver le flash info de la dernière réunion qui s'est déroulée le 5 septembre, en copie de ce mail.



Tourner des sites par la CFDT

Vos élus CFDT seront présent sur le site de **Troyes** le **14 Octobre** pour vous rendre visite. N'hésitez pas à venir vers nous, nous serons là pour vous écouter et pour dialoguer avec vous.



D'autres dates sont à venir et vous seront communiquées dans la prochaine communication d'octobre.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualités Régionales

Règlement intérieur Grand Est

Une nouvelle version du **règlement intérieur** de la région **Grand Est** est disponible, vous pourrez le retrouver sur sharepoint :

Espace Salarié > Vie au Travail > Règlementaire > Règlement intérieur.

Le règlement intérieur est entrée en vigueur depuis le **2 septembre 2024**.

Nous vous l'avons mis en pièce jointe pour que vous puissiez en prendre connaissance.



Réunion CSSCT Nancy Lobau

Vos élus **CFDT**, membres de la **CSSCT**, étaient présent le 20 septembre sur le site de **Nancy Lobau** afin de faire une visite dans le service de préparation des PSL.



Veronique Parentin cadre du service, Sandrine Villaume correspondante HSE et Christelle Saba actrice PRAP, nous ont fait une visite guidée du service. Elles mettent un point d'honneur à veiller à l'amélioration des conditions de travail de leurs collègues, notamment en ce qui concerne l'ergonomie, les contraintes physiques comme le port de charges, etc...

Nous remercions le service pour son accueil!





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Restauration

Malgré la problématique du site de **Strasbourg Spielmann** qui privilégie la restauration collective en l'état, les élus **CFDT** pensent que les tickets restaurant **avantagent beaucoup plus de personnes** dans **GEST** et respectent les attentes de la majorité des salariés. La **CFDT** a donc voté pour tous les sites favorablement pour les **tickets restaurant**.

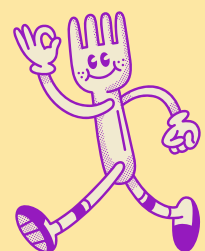
Cependant, la **CFDT** s'inquiète du **surcroît de travail** des **planificateurs** qui devront valider sur Horoquartz les différentes données "titres restaurant" ou "prime panier autres". Ainsi, la **CFDT** demande à la RH un accompagnement et du temps supplémentaire afin de les aider au mieux. La direction nous confirme qu'il y aura un **mode opératoire** mis à leur disposition afin de leur **faciliter** la tâche. Une réunion avec les planificateurs est prévue le **24 Septembre**.

Pour les **salariés**, il y aura aussi une **note d'information** qui sera faite pour expliquer le fonctionnement de la carte titres restaurant.

- ➔ Pour les **journées continues** de plus de 6h (le samedi, le dimanche, les jours fériés, les équipes restreintes, la nuit, les horaires décalés (début jusqu'à 7H ou fin après 19H30)), la **prime panier « autre »** est de **1,6 MG***.
- ➔ La **prime panier « collecte »** n'est pas modifiée par cet accord et reste à 4 MG* pour :
 - tout départ en collecte mobile intervenant avant 11h30 avec un retour après 13h30
 - tout départ en collecte mobile intervenant entre 11h30 et 12h30
 - tout retour de collecte mobile intervenant après 20h30

Pour votre information, les salariés qui ne désirent pas profiter des titres-restaurant (financés à 60 % par l'employeur, ce qui entraîne un coût restant de 3,36€ par ticket pour le personnel) **ne seront en aucun cas obligés** de bénéficier de cet avantage.

Cependant aucun autre avantage restauration ne leur sera attribué.



* IMG (Minimum Garanti) = 4,15 €
au 1er janvier 2024.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Changement d'horaires maison du don Reims, Metz, Strasbourg

Cet été la CFDT a distribué aux salariés des maisons du don de **Strasbourg Spielmann, Metz et Reims** le compte-rendu de la bilatérale du 3 Juillet avec la direction GEST. Vous trouverez en **pièce jointe** ce compte-rendu.

De plus, la CFDT a sollicité les personnes concernées pour qu'elles partagent leurs **idées** afin de promouvoir et d'atteindre les objectifs plasma. Mi-août, ces participations ont été **transmises à la direction** qui a pu prendre connaissance de vos différentes idées. **Nous vous remercions pour votre participation !**

Certaines idées ont retenu leur attention, comme par exemple le **mercredi des enfants** ou encore les **maisons du don éphémères**. Certains problèmes, comme l'**accessibilité aux maisons du don**, sont également pris en compte.

M. Kientz fera une **tournée des maisons du don** afin d'expliquer ces besoins aux collaborateurs. Une première visite s'est déroulée sur le site de **Troyes**, la prochaine se déroulera sur le site de **Reims** le **27 septembre** prochain.



Ainsi, aucun changement d'horaire ne devra être fait avant la consultation d'octobre au CSE.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualités Nationales

Remplacement inopiné

Pourquoi la CFDT n'a pas signé l'accord « expérimental » pour les absences inopinées ?



La CFDT, à l'échelle nationale, a choisi de **ne pas signer cet accord**, car nous pensons qu'il engendrera des **inégalités parmi les salariés**.

De plus, il ne peut en aucun cas remplacer un plan de continuité d'activité.

La CFDT s'engage et continue de s'investir pour l'établissement ou le rétablissement des **astreintes**, qui représente la seule solution pour un PCA (Plan de Continuité d'Activité) **équitable et efficace**.

L'accord s'applique dans les services suivants : **IH/DEL, collecte, prépa, HLA, et la thérapie cellulaire.**

Voici une comparaison entre les astreintes et le nouvel accord.

	Accord expérimental	Astreintes
Lundi au samedi	Si la variation de la modification de votre planning est de 4 heures ou plus, du lundi au samedi = une indemnité de 33,31€ bruts	33,31€ bruts + une majoration de 25% du taux horaire des l'appel reçu jusqu'au retour à la maison + prise en charge des frais de déplacement
Le dimanche ou un jour férié	Une indemnité de 49,95€ bruts	49,95€ bruts + majoration de 25% du taux horaire dès l'appel reçu et jusqu'au retour à la maison + prise en charge des frais de déplacement
Les nuits	Ce sont les mêmes chiffres que pour un remplacement de jour dans cet accord	Majoration du taux horaire est de 35%



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Négociation en cours

Les **12 et 13 Septembre**, nos négociateurs nationaux ont été convoqués par la direction pour discuter des points suivant :

- Poursuite des discussions sur la révision du système de classification des emplois et de la rémunération associée au sein de l'EFS.
- Commission de suivi de l'accord national sur le temps de travail / charge de travail des cadres autonomes.

Affaire à suivre

Cfdt: ETABLISSEMENT
FRANCAIS DU
SANG

5 bonnes raisons d'adhérer à la CFDT



- ✓ Ne plus être seul sur son lieu de travail
- ✓ Etre informé sur ses droits
- ✓ Etre conseillé sur le plan professionnel et juridique
- ✓ Etre soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT
- ✓ Parce que l'orange vous va si bien!

Discutons !

Christine WALTER et
Catherine LEGENTIL

Déléguées syndicales régionales
CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com
catherinelegentil@laposte.net



CLICK HERE 

P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."

CFDT EFS GRAND EST - SEPTEMBRE 2024